

6. LE PLAN

Le plan d'un **article scientifique** comporte les rubriques invariables suivantes, habituellement dans cet ordre : Titre, Résumé(s), Introduction, Matériel et Méthodes, Résultats, Discussion, Conclusions, Remerciements, Références (= Bibliographie)

Dans un **mémoire** de licence ou de master ou de thèse, on ajoute un Sommaire (généralement entre le titre et l'introduction), on fait passer les Remerciements

entre le Sommaire et l'Introduction et on renvoie le(s) résumé(s) sur la dernière page de couverture ; on ajoute parfois des Annexes, après les Références. L'ordre est alors généralement : Titre, Sommaire, Remerciements, Introduction, Matériel et Méthodes, Résultats, Discussion, Conclusions, Références, Annexes, Résumé(s).

Il n'existe pas de règle concernant la **longueur** relative des différentes rubriques. Chaque publication, chaque mémoire constitue un cas particulier. En général, on constate que le pourcentage (sans la bibliographie et les annexes) du texte consacré aux différentes rubriques est de :

10-20 % (Introduction),

15-30 % (Matériel et Méthodes),

15-30 % (Résultats),

15-30 % (Discussion)

et 10 % (Conclusions).

6.1. Le titre

Le titre constitue un super-résumé ; il doit être court (en moyenne 15-25 mots) mais précis. Dans une recherche documentaire, c'est d'abord à partir du titre que l'on décide de lire (ou de se procurer) un document, ou de le rejeter.

6.2. Les résumés

Le résumé doit être **en anglais** (abstract) (quelle que soit la langue du document). Un second résumé, dans la langue de l'article, ou du pays dans lequel est publiée la revue, est demandé ou accepté par certaines revues. Les résumés (anglais et français) sont obligatoires pour des mémoires de master ou de thèse, en France. **Longueur** : 200-300 mots pour un article scientifique, une demi-page pour un mémoire de master, une page pour un rapport de plus de 50 pages, une page ou un peu plus pour un mémoire de thèse. Ce ne sont pas des règles absolues mais des ordres de grandeur ; il convient bien sûr de se conformer aux instructions de la revue ou du responsable du diplôme.

Le résumé doit être **descriptif**, c'est-à-dire qu'il doit comporter les résultats et les conclusions essentiels. Soyez attentif à **rédiger le résumé en dernier**, c'est-à-dire à le rédiger après avoir complètement terminé la rédaction finale du texte de l'article, du mémoire ou du rapport.

6.3. Le chapitre 'Introduction'

Dans un travail de recherche, l'introduction doit poser le **problème** que l'on se propose de résoudre, dresser précisément (et brièvement) l'état des **connaissances** sur la question au moment où l'on aborde le travail²³², indiquer la **question scientifique** que l'on se pose, proposer les **hypothèses** de départ, et indiquer les principes généraux de la stratégie (pas le détail des méthodes) par laquelle on compte résoudre le problème posé. En d'autres termes, l'introduction ne doit comporter aucun résultat original, aucune donnée personnelle, et encore moins des conclusions. Dans ce chapitre, les références bibliographiques sont habituellement nombreuses.

6.4. Le chapitre 'Matériel et méthodes'

Dans le chapitre 'Matériel et méthodes', vous décrivez de façon très précise le protocole opératoire utilisé : le lecteur doit être capable de le reproduire très exactement. Ne pas omettre des détails qui peuvent vous sembler sans importance mais qui peuvent en avoir une par la suite, soit pour des comparaisons, soit pour le lecteur qui cherchera à comprendre pourquoi il aboutit à des résultats différents des vôtres.

Normalement, le chapitre 'Matériel et Méthodes' comporte donc des références bibliographiques.

6.5. Le chapitre 'Résultats'

Vous exposez dans le chapitre 'Résultats' les résultats de **vos propres recherches** (texte, figures, tableaux). Vous les analysez (y compris les éventuels tests statistiques) et vous tirez les conséquences de cette analyse. Mais vous n'allez pas jusqu'à la comparaison avec les résultats de la littérature (ce qui est l'objet du chapitre suivant). En principe, il ne doit donc pas y avoir de références bibliographiques dans ce chapitre (ou fort peu).

6.6. Le chapitre 'Discussion'

Dans le chapitre 'Discussion', vous comparez vos propres résultats avec ceux de la littérature : vos résultats les confirment-ils ? Ou sont-ils en contradiction ? Vous discutez vos hypothèses de départ : sont-elles confirmées ? Ou infirmées ? C'est dans ce chapitre que des généralisations sont présentées et que des hypothèses (ou de nouvelles hypothèses) sont formulées.

Si vos résultats contredisent des travaux antérieurs, vous exprimerez vos **critiques** dans des termes mesurés.

Dans le chapitre 'Discussion', les références bibliographiques (dont certaines ont déjà été citées dans l'introduction) sont habituellement très nombreuses.

6.7. Le chapitre 'Conclusions'

Les conclusions doivent être claires, précises. Le lecteur intéressé (qui ne se contente pas du résumé. C'est au niveau de ce chapitre que d'éventuelles **perspectives** peuvent être dégagées : si vous aviez à poursuivre ce travail, que feriez-vous ? Si vous deviez recommencer ce travail, en fonction de ce que vous savez maintenant, l'aborderiez-vous de la même façon ? Dégager des perspectives est tout particulièrement souhaitable dans un mémoire de master ou de thèse.

Dans le chapitre 'Conclusions', les références bibliographiques sont habituellement absentes ou très rares.

6.8. Les 'Remerciements'

Les 'Remerciements' ne constituent pas un chapitre comme les autres et, à ce titre, cette rubrique n'est pas numérotée, le fait de citer et de remercier tous ceux qui vous ont aidé

6.9. Les références

Les références (= bibliographie) ne constituent pas un chapitre. Si l'on a choisi de numéroté les titres, cette numérotation doit s'arrêter au chapitre 'Conclusions' ; comme les remerciements, la rubrique 'Références' ne comporte donc pas de numéro.

Tous les travaux cités dans le texte, et **uniquement ceux-là**, sont listés dans les Références. Le but des références est de permettre au lecteur qui le souhaite de **vérifier que ce que vous attribuez à un auteur a réellement été écrit par cet auteur** .

Tous les co-auteurs d'une référence sont cités, même s'ils sont nombreux (différence avec le texte), avec les initiales du (ou des) prénom(s), en respectant l'ordre qu'ils ont choisi (on ne rétablit pas l'ordre alphabétique !). **On respecte le nom, et même la graphie du nom** (dans le cas d'auteurs de pays à alphabet

non latin). Les références sont **classées dans l'ordre alphabétique** du premier auteur, dans l'ordre alphabétique du prénom du premier auteur

6.10. Les Annexes

Les Annexes concernent uniquement les mémoires (licence, master, thèse de doctorat) et les rapports. On peut faire figurer en Annexes, par exemple, une liste des **abréviations** utilisées (lorsqu'elles sont nombreuses), la liste des **espèces citées**, la description d'un **protocole expérimental** tiré de la littérature, la fiche technique d'un **appareil** utilisé lorsque cet appareil n'est pas classique ou que ses caractéristiques peuvent influencer sur les résultats, des **tableaux de données** dont la lecture n'est pas nécessaire pour la compréhension du texte, les données numériques des **tests statistiques** effectués